
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 29 AOUT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00448 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Chirurgiens-Dentistes Spécialistes, session 2022.**

Ce sont :

CHIRURGIENS-DENTISTES SPÉCIALISTES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE EDOUARD	351964T	B5283301	12/01/91
2°	SIDIBE HAROUNA	351970Y	B15008568	02/07/90
3°	SOUBEIGA GODLISTEN PRUDENCE	351969K	B10157945	04/04/89
4°	BAMOUNI YIDJA ROSEMONDE MARIE ANAIS	351968L	B10013720	13/06/93
5°	BOCOUM AMIDOU	351965E	B12639597	27/04/91

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

En outre, ils sont invités à renseigner et joindre à leurs dossiers, la fiche de choix des spécialités, par ordre de préférence. Celle-ci est téléchargeable sur le site des concours, accessible à l'adresse www.concours.gov.bf.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National

